

PAS D'ARMES SUISSES POUR LES GUERRES CIVILES ! CH

RÉFÉRENDUM CONTRE la modification du 19 décembre 2025 de la loi fédérale sur le matériel de guerre (LFMG).



Publié dans la Feuille fédérale le 7 janvier 2026. Les citoyennes et les citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59a à 66), que la modification du 19 décembre 2025 de la loi fédérale sur le matériel de guerre (LFMG) soit soumise au vote du peuple.

Seuls les électrices et les électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main.

Celui ou celle qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Seules les personnes d'une même commune peuvent signer cette feuille. Si nécessaire, nous vous enverrons volontiers d'autres feuillets. Commandez sur referendum-materieldeguerre.ch

N° postal:	Canton:			Commune politique:		
	Nom et Prénoms (de sa propre main !)		Date de naissance (Jour Mois Année)	Rue et numéro Lieu et commune en haut, une par feuille	Signature manuscrite	Contrôle par l'autorité <small>référendum-materieldeguerre.ch/opr-in</small>
1.						
2.						
3.						
4.						
5.						

Expiration du délai référendaire : 17 avril 2026.

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que le nombre suivant de signataires du référendum dont les noms figurant ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Nombre:	Sceau:

Lieu : **Signature manuscrite :**

Date : **Fonction officielle :**

Nous vous prions de renvoyer cette liste **immédiatement** à : Référendum sur le matériel de guerre, case postale 1069, 8031 Zurich.
La liste ne doit pas nécessairement être remplie dans son intégralité, nous sommes également reconnaissants pour chaque signature.

RÉFÉRENDUM: PAS D'ARMES SUISSES POUR LES GUERRES CIVILES !



Pas d'armes pour des régimes injustes ou en guerre !

Le matériel de guerre suisse pourra également être livré à des pays impliqués dans une guerre civile, ou qui violent les droits humains. Cela est indigne de la tradition humanitaire de la Suisse.



Les vies humaines avant les profits de l'industrie de l'armement !

La nouvelle loi est un cadeau à l'industrie de l'armement. En augmentant les profits des entreprises d'armement, la Suisse perd le contrôle sur les exportations d'armes.



Pas de chèque en blanc pour Trump, Orban et compagnie !

Donald Trump, Viktor Orban et Javier Milei bafouent la démocratie et les droits humains. Les armes suisses ne doivent pas leur être livrées sans conditions !



Pas d'affaiblissement du contrôle démocratique !

Le Conseil fédéral peut désormais décider quels pays sont exemptés des critères d'exportation. Cela prive notre Parlement et la population suisse du contrôle démocratique sur les exportations d'armes.



Pas d'utilisation hypocrite de l'Ukraine !

Cet assouplissement a toujours été présenté sous couvert de la solidarité avec l'Ukraine. Mais elle en est explicitement exclue. Conclusion : le seul intérêt a toujours été les profits de l'industrie de l'armement.



Faites un don avec
TWINT !

Impressum: Edition et rédaction
Les VERT-E-S suisses
Waisenhausplatz 21
3011 Berne



GAS/ECR/ICR

nicht frankieren
ne pas affranchir
non affrancare

104045624
000001



B



Nous avons besoin d'aide !

Commander des autres feuilles,
donner,
récolter
des signatures,
plus d'informations :

referendum-materieldeguerre.ch

Référendum sur le matériel de guerre
Case postale 1069
8031 Zurich